

No. 72.

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour amender l'acte 6 Vict., chap. 3,
en ce qui a rapport à la qualification des
juges de paix.

Reçu, et lu pour la première fois, mercredi, 23
février 1859.

Seconde lecture, jeudi, 24 février 1859.

M. BEAUBIEN.

TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.